DECLARATION PREALABLE DE LA FSU Ile-de-France au CIEN du 12 septembre 2023

Monsieur le vice-président chargé des lycées au Conseil régional, Monsieur le Recteur de la Région académique et recteur de Paris, Messieurs les Recteurs de l'académie de Créteil et de l'académie de Versailles, Monsieur le Directeur régional de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt.

Pendant plus de six mois, un mouvement social, fort et déterminé, s'est mobilisé contre la réforme des retraites. Nos organisations syndicales, toujours unies ont montré leur capacité à convaincre, rassembler et gagner la bataille de l'opinion contre une réforme profondément régressive, tout en dénonçant le jeu parfois dangereux du gouvernement avec la démocratie.

Malgré ce long mouvement de contestation sociale, l'exécutif continue à multiplier les passages en force notamment dans l'éducation : protocole scandaleux avec le privé alors que l'Etat vient de se faire étriller par un rapport de la cour des comptes pour son absence de contrôle des milliards d'argent public déversés pour des élèves les plus favorisés et pour un système qui accélère le recul de la mixité sociale. Face à ce constat, pourquoi la région Ile-de-France subventionne-t-elle largement (5,8 millions cette année) sans aucune obligation légale des établissements déjà ultra favorisés ? Création d'un service national universel sur le temps scolaire tout en faisant la promotion d'une forme de militarisation de l'école, ce qui ne répond évidemment en rien aux attentes de la jeunesse ; jeunesse qui doit aussi supporter le grand n'importe quoi de la réforme du lycée, du Bac Blanquer – la FSU a enfin été entendue sur les dates des épreuves du Bac - et la sélection sociale opérée par ParcourSup. Et que dire de cette toute nouvelle préoccupation de nos élites sur la tenue vestimentaire des élèves… alors qu'il manque des enseignant.es partout et que les classes sont surchargées. A cela, des annonces tonitruantes sur les salaires – des enseignant.es, uniquement, oubliant les autres personnels notamment les agent.es - qui se traduisent par une pseudo revalorisation qui ne rattrape même pas l'inflation, complétées par une mesure que nous combattons : le « pacte enseignant » qui va surtout dégrader les conditions de travail et alourdir la charge de travail de personnels déjà épuisés et, surtout, ne résoudra en aucune manière la crise du recrutement.

Mais toutes ces mesures ne concernent qu'indirectement cette instance, en revanche la réforme de la voie professionnelle, annoncée le 4 mai par le Président de la République, aura des conséquences lourdes pour notre région et notamment la carte des formations :

La FSU, s'oppose totalement à cette réforme de la voie professionnelle car en se calquant sur le modèle de l'apprentissage, elle aura de fait pour conséquence la destruction de la formation professionnelle, porteuse de promotion sociale, d'égalité des chances et d'émancipation en ayant pour objectif principal l'élévation du niveau de connaissances et d'étude des jeunes. Ne nous trompons pas, la finalité de cette réforme est celle d'une déscolarisation d'une partie de la jeunesse française mais pas n'importe laquelle : la jeunesse populaire. La carte des formations va donc être réformée. Dorénavant, celle-ci devra répondre aux besoins des entreprises locales. Les formations qui ne débouchent pas sur une insertion professionnelle immédiate seraient fermées. L'intersyndicale « Voie pro » et la FSU refusent cette vision qui réduit l'enseignement sous statut scolaire à la seule employabilité immédiate.

Pour les personnels, un plan brutal de reconversions forcées est annoncé, particulièrement pour les collègues des filières tertiaires. Si la philosophie est assez claire, beaucoup de flou demeure en ce qui concerne sa mise en œuvre et les indications ministérielles, et les annonces présidentielles, laissent beaucoup d'incertitudes. C'est pourquoi la FSU souhaite qu'un point consacré à la réforme de la voie professionnelle soit inscrit à l'ordre du jour de ce CIEN.

Par ailleurs, la FSU rappelle sa ferme opposition aux fermetures des lycées parisiens décidées par la région. Nous condamnons, la méthode choisie, le choix de la collectivité locale pour des raisons qui lui sont propres et le suivisme du rectorat de Paris, cela augure mal des choix éducatifs qui sont faits et nous condamnons les fermetures programmées par la région.

Sur les autres points à l'ordre du jour (structures pédagogiques, lycées des métiers, CMQ), la FSU s'exprimera au moment où ils seront abordés mais nous souhaitons dès à présent vivement protester sur le fait que le CIEN - qui est de la responsabilité de l'Etat - sur la préparation de rentrée se tienne après la rentrée… !!! Nous rappelons qu'il doit y avoir au moins deux CIEN par an et que celui sur la préparation de rentrée n'a de sens que s'il se tient au plus tard en mars. Nous nous adresserons à Monsieur le Préfet de région pour rappeler à la Région académique ses obligations réglementaires et au respect de la démocratie sociale.

Nous vous remercions pour votre attention et nous attendons vos réponses à toutes nos questions.

Île-de-France